



COMMUNE DE JUGEALS NAZARETH

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026 - 13

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 13 : Mmes Ms BORNES Marilyn, TILLET Philippe, ROULET-BARROUL Marilyne, VEYSSEIX Jacques, BERTIN Jennifer, GOUYGOUX Laurent, SIRIEIX Adeline, LOPES-ANACLETO Silvino, ROUX Christine, LABROUSSE Emeric, CERET Aline, MAZAUDOUX Emmanuel, GRELET Sylvie

Absents : 2 : Mme TRONCHE Céline procuration à Mme BORNES Marilyn, M HUILLERET Dimitri procuration à M TILLET Philippe

Votants : 15

Secrétaire de séance : M LOPES-ANACLETO Silvino

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2026

Date de la réunion du Conseil Municipal : 27 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal de la Commune de JUGEALS NAZARETH dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jean Moulin, sous la présidence de Mme Marilyn BORNES, Maire

Objet : création d'un comité consultatif Citoyen d'Action Sociale Communale

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2143-2 qui prévoit que le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune.

Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire. Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité.

Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

Madame le Maire propose la composition suivante :

- 5 élus
 - 5 personnes extérieures
- jusqu'à la fin du présent mandat

Après délibération, les membres du conseil municipal décident :

- De créer un comité consultatif Citoyen d'Action Sociale Communale
- De nommer Madame le Maire, Présidente de droit
- De nommer les membres suivants :

Membres élus	Membres extérieurs
Marilyn BORNES	Melinda DELORT
Jennifer BERTIN	Lucette DUPUY
Silvino LOPES-ANACLETO	Colette TOURNIER
Christine ROUX	Philippe MICHELET
Céline TRONCHE	Cécile COULIÉ

Fait et délibéré les jours, mois, an que ci-dessus,
à JUGEALS NAZARETH,

Le secrétaire de séance
Silvino LOPES-ANACLETO



Mme Le Maire,
Marilyn BORNES



Vote

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 3

Date d'affichage : 31.03.2026